

RAPPORT d'activité 2012



ÉCRIVONS ENSEMBLE
L'AVENIR DE NOTRE TERRITOIRE

SOMMAIRE

Le mot du Président et du Directeur général 3

■ L'ACTIVITÉ DE L'EPF NORMANDIE EN 2012

Résultats globaux et faits marquants 4

■ LES CONVENTIONS PARTENARIALES

Les actions sur fonds propres 6

Les actions cofinancées 7

■ L'OBSERVATION FONCIERE 9

■ L'EPF NORMANDIE EN ACTIONS

L'habitat 10

L'activité économique 12

Les équipements publics 14

L'environnement 16

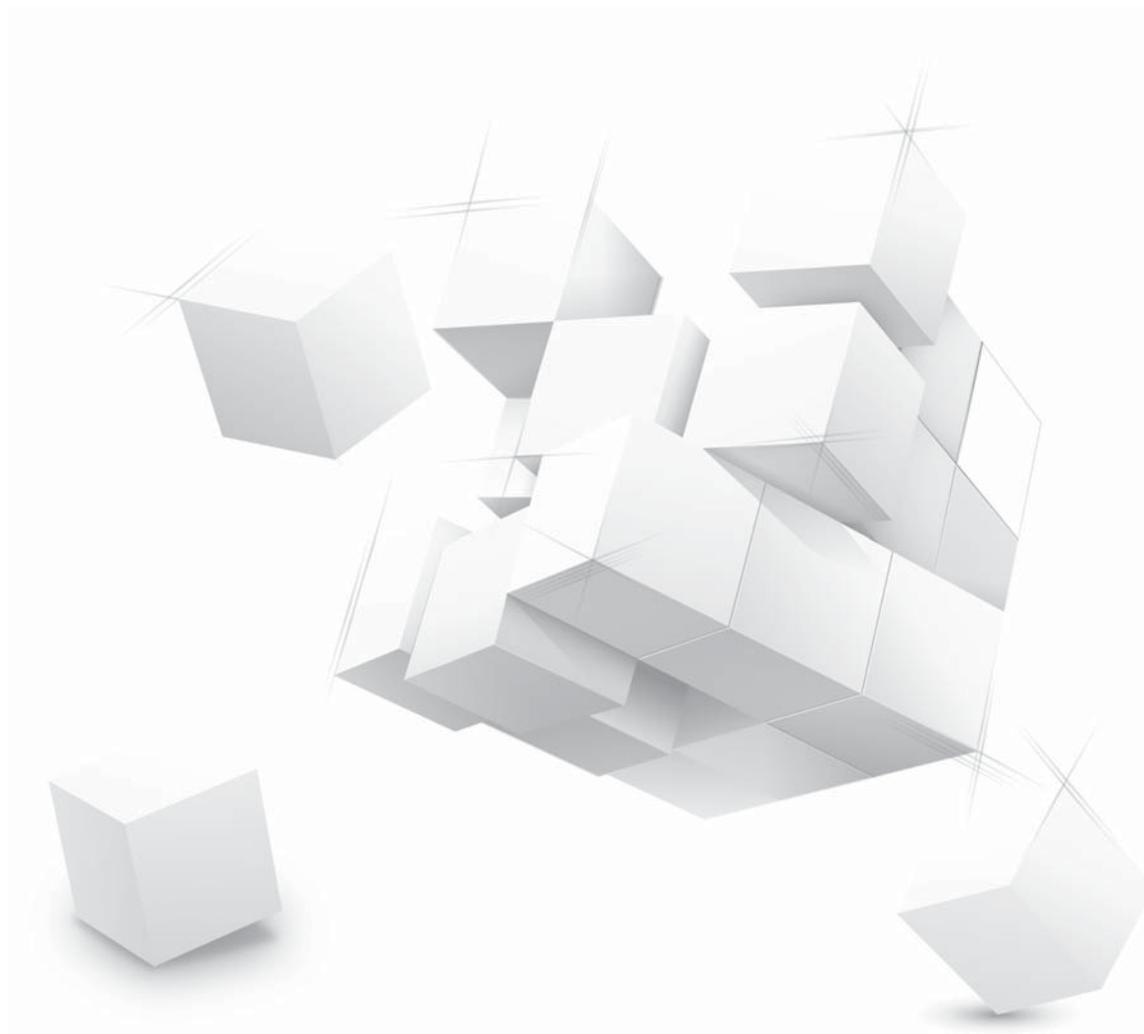
Les projets mixtes 18

■ LES MOYENS

Vie de l'établissement 20

Conseil d'administration 21

Finances et ressources 22



Le mot du Président et du Directeur général

L'EPF Normandie poursuit son activité dans la croissance malgré une année 2012 marquée par les incertitudes économiques : un portefeuille d'acquisitions toujours important, un niveau de cessions élevé, des interventions de recyclage foncier en croissance et une mobilisation des dispositifs en faveur de l'habitat très soutenue cette année.

Les demandes d'interventions sont restées très dynamiques et l'établissement a su adapter le niveau de ses ressources financières. La mobilisation de l'établissement a permis, par l'obtention de financements externes, de poursuivre son accompagnement constant des collectivités.

2012 fut l'année d'entrée en vigueur de notre nouveau Programme Pluriannuel d'Interventions, année pendant laquelle l'établissement s'est consacré à mettre en application les orientations et les actions définies dans ce programme.

L'EPF renforce notamment sa présence sur l'ensemble du territoire, par la poursuite de ses actions de communication auprès des collectivités de Basse et de Haute-Normandie, ainsi que son investissement dans des projets structurants et à enjeux majeurs, tels que :

- le recensement des friches d'activités sous l'égide de Grande Seine 2015, pour le projet axe Seine
- le portage foncier d'une partie du site M'REAL à Alizay (27) pour le Conseil Général, contribuant ainsi au redémarrage de l'activité industrielle et à la définition d'une stratégie de développement
- l'accompagnement de la société publique locale d'aménagement Caen Presqu'île pour la réalisation d'une étude de stratégie foncière et d'un diagnostic pollution en vue de l'aménagement de la presqu'île de Caen
- l'accompagnement sur les grands chantiers structurants des agglomérations normandes.

Enfin, l'EPF réaffirme l'importance de son travail collaboratif, notamment par la signature d'une convention avec la SAFER de Haute-Normandie et le renouvellement de sa "convention Région" avec la Basse-Normandie.

L'EPF se positionne comme outil d'élaboration et de mise en oeuvre de projets de toute nature et contribue ainsi à la valorisation des atouts des territoires normands, dans une perspective d'accompagnement des mutations et de promotion du développement durable.



Jean Louis Destans

Président de l'EPF Normandie



Lucien Bollotte

Directeur général de l'EPF Normandie

L'ACTIVITÉ DE L'EPF NORMANDIE EN 2012

Résultats globaux et faits marquants

L'activité de l'EPF se poursuit dans la croissance malgré une année 2012 marquée par les conséquences d'une conjoncture économique difficile.

- les prises en charge d'opérations pour de nouvelles acquisitions foncières atteignent 40 M€
- le volume des acquisitions est toujours important (46,7 M€)
- le niveau des cessions est plus élevé (37,8 M€)
- les interventions de recyclage foncier sont en croissance (7 534 k€ en 2012 - 6 426 k€ en 2011)
- la mobilisation des dispositifs en faveur de l'habitat est très soutenue (2 939 k€).

Les demandes d'interventions sont restées très dynamiques face à une limitation des ressources financières disponibles qui ont conduit l'établissement à :

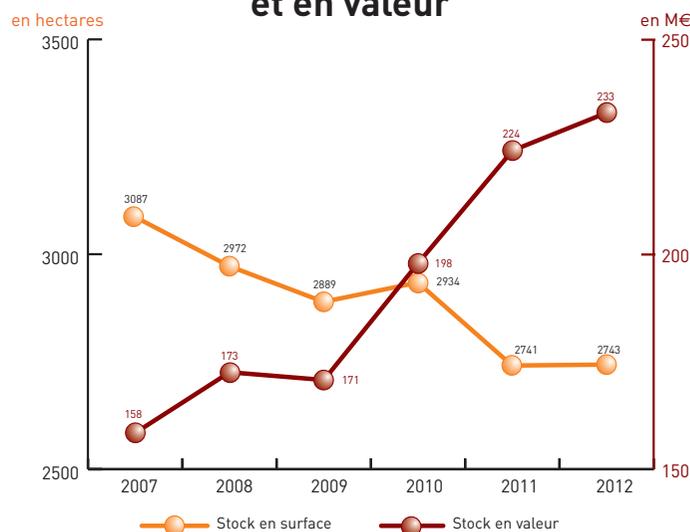
- augmenter la TSE de 3 M€ pour la porter à 13 M€
- recourir à un financement externe pour un montant de 18 M€

2012 est aussi l'année d'entrée en vigueur du nouveau Programme Pluriannuel d'Interventions. Sur la base des critères d'éligibilité figurant dans ce dernier, le comité interne d'engagement statue sur la prise en charge des nouvelles interventions et les demandes d'allongement de durée de portage avant de les soumettre au vote du Conseil d'Administration de l'EPF.

Évolution du stock, en M€ (coût brut)



Évolution du stock en surface (ha) et en valeur



■ STOCK

Le stock inscrit au bilan est de 242 M€.

Il est constitué :

- du stock en coût brut de 233 M€ (dont 4,5 % concernant des opérations non conventionnées)
- des produits d'actualisation et d'ingénierie de 10,5 M€
- d'une provision pour dépréciation des stocks de - 1,5 M€

Les produits d'actualisation et d'ingénierie à 10,5 M€ au 31/12/2012 affichent une diminution de 1,5 M€ par rapport à 2011.

Cette baisse s'explique par l'application du taux d'actualisation de 1 % contractualisé sur les parcelles cédées, majoritairement au titre de contrats signés après 2007 (date d'uniformisation du taux d'actualisation à 1 %). Les parcelles cédées au titre des contrats signés dans le cadre du PPI 2002-2007 seront soumises à un taux d'actualisation de 2 %.

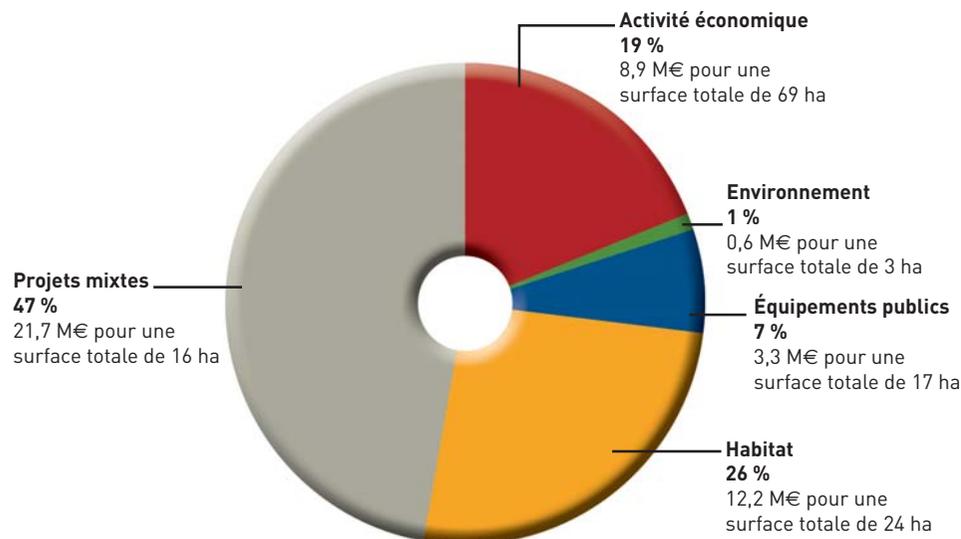
On note une continuité de la progression du stock en valeur depuis 2007, mais pas en surface : le prix des biens cédés est globalement inférieur au prix des biens actuellement acquis.

Cette constatation a été particulièrement évidente en 2011 quand 140 ha de biens non conventionnés ont été cédés sur un total de 200 ha. Entre 2011 et 2012, 129 ha ont été acquis et 127 ha cédés.

Le stock est constitué de 2 743 ha fin 2012.

Répartition des acquisitions 2012 par destination

Total 46,7 M€ pour une surface totale de 129 ha



■ ACQUISITIONS

42 M€ ont été utilisés pour de l'action foncière et 4,7 M€ pour du portage immobilier. Au total, les acquisitions réalisées en 2012 atteignent 46,7 M€.

Ce montant marque un écart significatif avec les prévisions d'acquisitions de 62 M€, qui s'explique principalement par un glissement de négociations de 2012 vers 2013 chiffré à 8,4 M€ et par le report d'une opération importante de 5 M€ à Mont-Saint-Aignan (76).

Les acquisitions à destination de projets mixtes représentent une part importante et croissante (47 %) ; on retrouve notamment l'acquisition de l'hôpital Saint Louis à Evreux (27) pour 6,5 M€ et

les acquisitions de l'opération Dumont d'Urville au Havre (76) pour 6,5 M€.

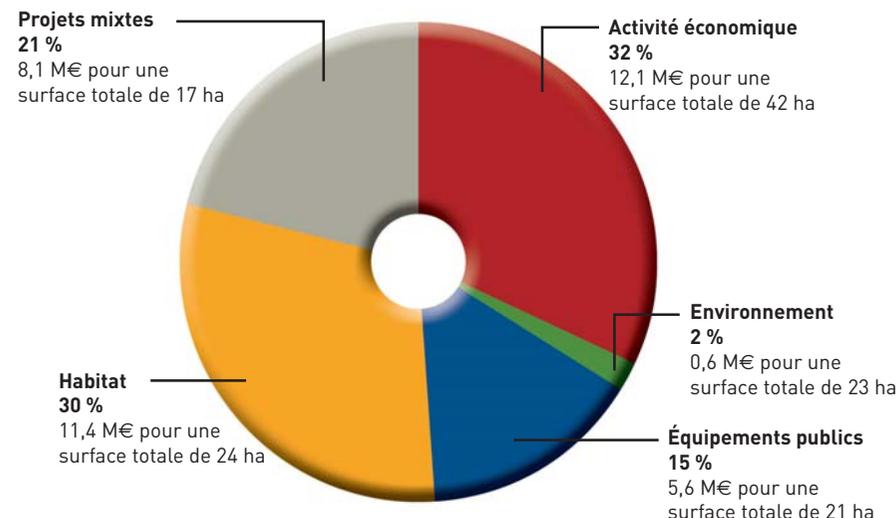
L'habitat est la deuxième destination des projets annoncés.

En plus du nombre important d'actes signés, certaines opérations ont un poids financier significatif :

- Cherbourg (50) - Monturbert-Grimesnil (1,7 M€)
- Courseulles-sur-Mer (14) - Urbanisation future DPU (1,1 M€)
- Evreux (27) - Cité Lafayette (0,8 M€) (consignation dans le cadre de l'exercice du droit de priorité)

Répartition des cessions 2012 par destination

Total 37,8 M€ pour une surface totale de 127 ha



■ CSSIONS

Le montant des cessions réalisées en 2012 (37,8 M€) est supérieur à celui des prévisions (28 M€).

De nombreuses anticipations de rachat ont compensé largement le déficit (de 5,4 M€) créé par les reports de certaines ventes.

La part des cessions 100 % habitat représente 30 % du total (31 % en 2011, 14 % en 2010), soit une contribution potentielle à des projets pour environ 800 logements dont 595 bénéficiant du dispositif FMF.

L'activité économique est la deuxième destination des projets et est essentiellement représentée par 2 opérations de portage immobilier terminées, pour un montant total de 9,3 M€ :

- Caen (14) - ZAC Claude Monet VEFA hôtel d'entreprises (5,2 M€)
- Le Havre (76) - ZFU Mont Gaillard - Hôtel d'entreprises le Tarmac (4,1 M€)

LES CONVENTIONS PARTENARIALES

Les actions sur fonds propres

■ L'ACTION FONCIÈRE

Répartition du stock à fin 2012 par type de contrat

	Poids en valeur en M€		Poids en nombre d'opérations	
	M€	%	Nombre	%
Convention de Réserve Foncière (CRF)	86,9	37,3 %	251	55,4 %
Convention d'Action Foncière (CAF)	6,8	2,9 %	25	5,5 %
Programme d'Action Foncière (PAF)	99,9	42,9 %	137	30,7 %
Portage immobilier	18,8	8,1 %	12	2,6 %
Non conventionné	10,8	4,6 %	12	2,6 %
Autres (bail, Opahru, FPRH)	9,9	4,2 %	16	3,5 %
Total	233		453	

2012 a été la première année de mise en œuvre du Programme Pluriannuel d'Interventions 2012-2016.

Au regard des critères d'éligibilité mentionnés dans ce dernier, les prises en charges ont été plus sélectives.

Avant de statuer sur l'intervention de l'EPF, le comité interne d'engagement a étudié les demandes et privilégié celles qui répondaient le mieux aux critères identifiés :

- respect des engagements déjà souscrits par la collectivité
- cohérence du projet avec les schémas d'aménagement et de développement ainsi qu'avec les documents d'urbanisme
- préservation des surfaces agricoles
- densité et diversification de l'offre de logements
- qualité des projets de développement de l'activité économique
- capacité financière de la collectivité à porter le projet

■ LE PORTAGE IMMOBILIER EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

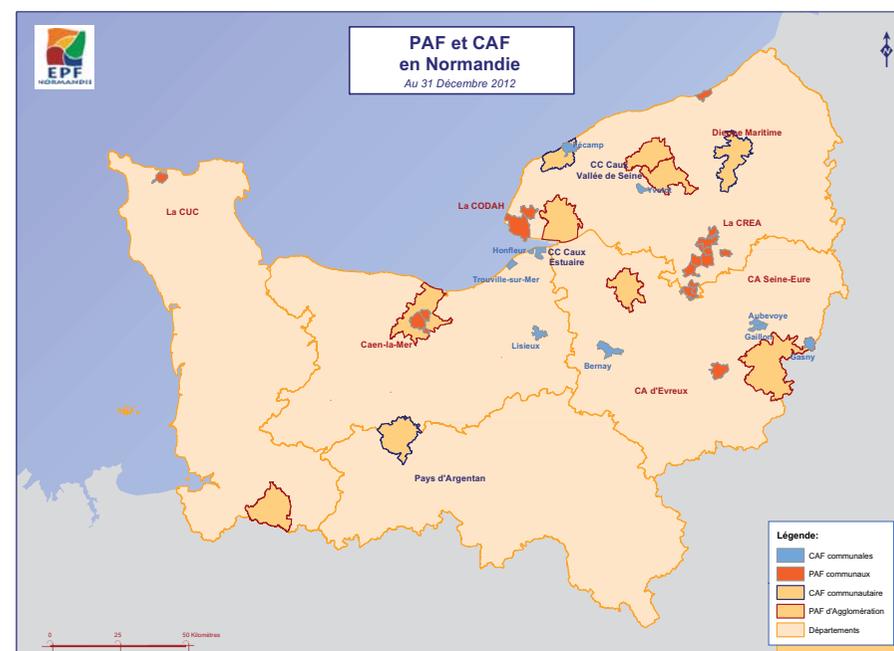
4,7 M€ ont été mobilisés en 2012 pour du portage immobilier, pour des opérations dont :

- Val-de-Reuil (27) - Hôtel d'entreprises
- Rouen (76) - ZFU Grand'Mare
- Villedieu-les-Poêles (50) - Pépinière d'entreprises.

2 opérations de création d'hôtels d'entreprises sont arrivées au terme de leur portage :

- Caen (14) - ZAC Claude Monet VEFA - Hôtel d'entreprises (5,2 M€)
- Le Havre (76) - ZFU Mont Gaillard - Hôtel d'entreprises le Tarmac (4,1 M€)

■ LA PROGRAMMATION FONCIÈRE



Signature d'une convention cadre entre la SAFER de Haute-Normandie et l'EPF

En janvier 2013, Monsieur Emmanuel HYEST, Président Directeur Général de la SAFER de Haute-Normandie, Madame Delphine CORNU, représentant le Directeur Général Délégué à la SAFER, ainsi que Messieurs Jean Louis DESTANS, Président de l'EPF Normandie et Lucien BOLLOTTE, Directeur général ont signé une convention cadre de partenariat.

Déclinée en conventions tripartites avec les collectivités porteuses de projets, elle permettra de réaliser des aménagements en ménageant l'activité agricole.

La complémentarité des deux opérateurs contribuera à une meilleure maîtrise foncière des espaces périurbains.

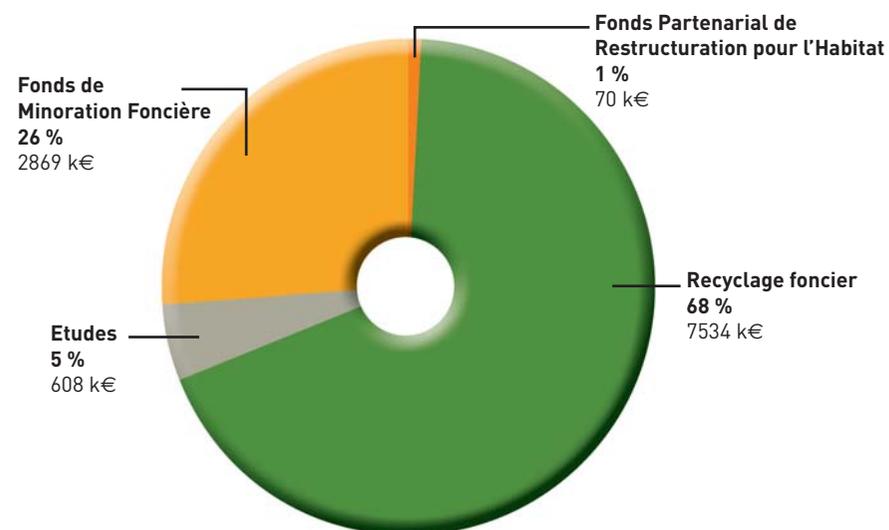


De gauche à droite :
Delphine CORNU représentant le Directeur Général Délégué à la SAFER,
Emmanuel HYEST, Président Directeur Général de la SAFER
Jean Louis DESTANS, Président de l'EPF
Lucien BOLLOTTE, Directeur général de l'EPF

Les actions cofinancées

Le montant total des opérations cofinancées atteint 11,1 M€ fin 2012, soit une progression de + 39 % par rapport à 2011.

Répartition par destination



Détail actions cofinancées (en k€)	Montant total des dépenses	Participation EPF	Taux de participation
Recyclage des friches	7 534	3 362	44,6 %
Dispositifs en faveur de l'habitat	2 939	1 475	50,2 %
Etudes	608	164	27,0 %
Total	11 081	5 002	45,1 %

LES CONVENTIONS PARTENARIALES

■ LE RECYCLAGE FONCIER

L'enveloppe dépensée pour le recyclage foncier est en progression par rapport à 2011 (2012 = 7,5 M€ - 2011 = 6,4 M€).

33 opérations ont été programmées en 2012 :

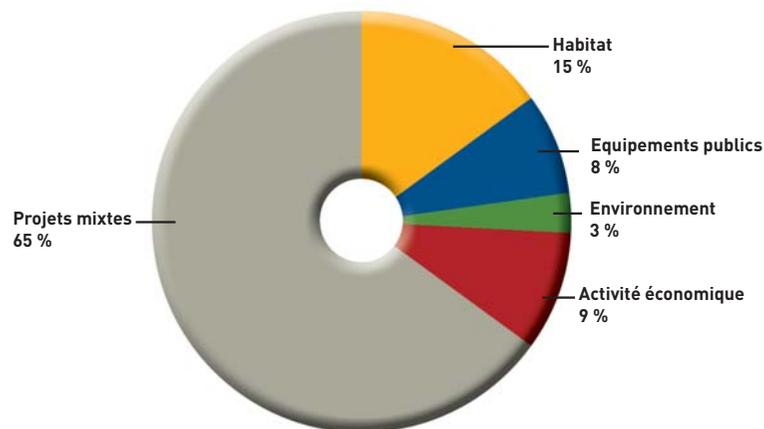
En Basse-Normandie : 10 sites concernés	En Haute-Normandie : 23 sites concernés
<ul style="list-style-type: none">1 étude de reconversion1 étude technique	<ul style="list-style-type: none">2 études de reconversion4 études techniques
<ul style="list-style-type: none">8 opérations de travaux<ul style="list-style-type: none">7 démolitions1 démolition-dépollution	<ul style="list-style-type: none">18 opérations de travaux<ul style="list-style-type: none">14 démolitions1 dépollution1 démolition-dépollution2 réhabilitations

81 opérations de recyclage foncier étaient en cours en 2012 parmi lesquelles de nombreux chantiers de réhabilitation :

- Caserne Tallandier à Petit-Quevilly (76)
- Pêcheries de Fécamp (76)
- Cartonnerie de Pont-Audemer (27)
- Usine Bohin à Saint-Sulpice-sur-Risle (61)
- Bureaux de la mine de Soumont-Saint-Quentin (14)
- Anciennes écuries Levoy au Havre (76)

Plusieurs chantiers de déconstruction, tels que Schenker à Petit-Quevilly (76) et le parking silo de la place des Emmurées à Rouen (76), ont été retardés par la gestion du désamiantage, dont la réglementation s'est renforcée en 2012.

Répartition des surfaces traitées par destination



■ LE FONDS DE MINORATION FONCIÈRE (FMF)

Une vingtaine d'opérations ont bénéficié du dispositif de minoration foncière. 595 logements sociaux ont été réalisés (dont 23 % PLAI) :

- 487 en Seine-Maritime
- 76 dans le Calvados
- 32 dans l'Eure

En moyenne, en 2012 la minoration foncière a apporté 4 822 € par logement (5 737 € en 2011 - 3 500 € en 2010).

■ LE FONDS PARTENARIAL DE RESTRUCTURATION POUR L'HABITAT (FPRH)

Ce dispositif aide les collectivités à requalifier les sites d'habitat ancien ou dégradé et à implanter des logements prioritairement sociaux, pouvant être accompagnés d'activités commerciales ou de services.

En 2012 une vingtaine d'opérations étaient en cours :

- une dizaine de nouveaux contacts ont été réalisés avec les communes
- 6 études de faisabilité ont été initiées
- 3 opérations étaient au stade de recherche d'opérateurs
- 1 opération s'est achevée au Havre (76) rue de Gravelotte.

■ LES CONVENTIONS SPECIFIQUES DE LUTTE CONTRE LE BÂTI DÉGRADÉ

Dans le cadre de sa politique d'aide à la résorption de l'habitat indigne, l'EPF Normandie a mis en place une convention spécifique OPAH-RU.

Deux contrats ont été signés en Seine-Martime, en 2009 et 2010.

En 2012, une nouvelle convention au bénéfice de la Communauté urbaine de Cherbourg (50) a été établie pour les secteurs de Cherbourg-Octeville et de La Glacerie.

Ce dispositif permet d'accompagner la collectivité par le portage, l'ingénierie et l'adaptation des outils de l'établissement, afin de répondre aux différentes situations et contribuer à l'atteinte des objectifs de l'OPAH-RU.

■ LES ÉTUDES

20 études étaient en cours en 2012.

8 études se sont achevées, parmi lesquelles l'étude de réutilisation du Couvent des Dominicaines à Etrepagny (27) et l'étude de programmation pour réaliser un nouveau quartier à Clécy (14).

L'OBSERVATION FONCIÈRE

L'observatoire foncier de Normandie a poursuivi ses travaux en 2012. Quelques éléments notables peuvent être relevés au cours de l'année.

■ OBSERVATION RÉGIONALE ET INTER-RÉGIONALE

Au travers de sa démarche d'observation, l'EPF Normandie recherche la diffusion de la culture du foncier auprès de tous les acteurs concernés par le développement territorial. La production de données ou d'informations sont des étapes indispensables, mais doivent être complétées par des moments de restitution et d'échanges. Des évènements régionaux ont permis d'approfondir certains thèmes :

- le club foncier haut-normand, animé par la DREAL, la Région, les Départements, l'EPF et la SAFER, a organisé plusieurs ateliers au cours de l'année ainsi qu'un colloque en fin d'année ayant pour thème la conception d'une stratégie foncière. Cet événement accueilli par le Conseil Général de Seine-Maritime a fait l'objet d'un partenariat avec l'Association des Etudes Foncières (ADEF)
- le club foncier bas-normand, animé par la Région et soutenu par l'EPF et l'ADEF, a organisé en novembre une session de travail sur le thème de l'observation foncière.

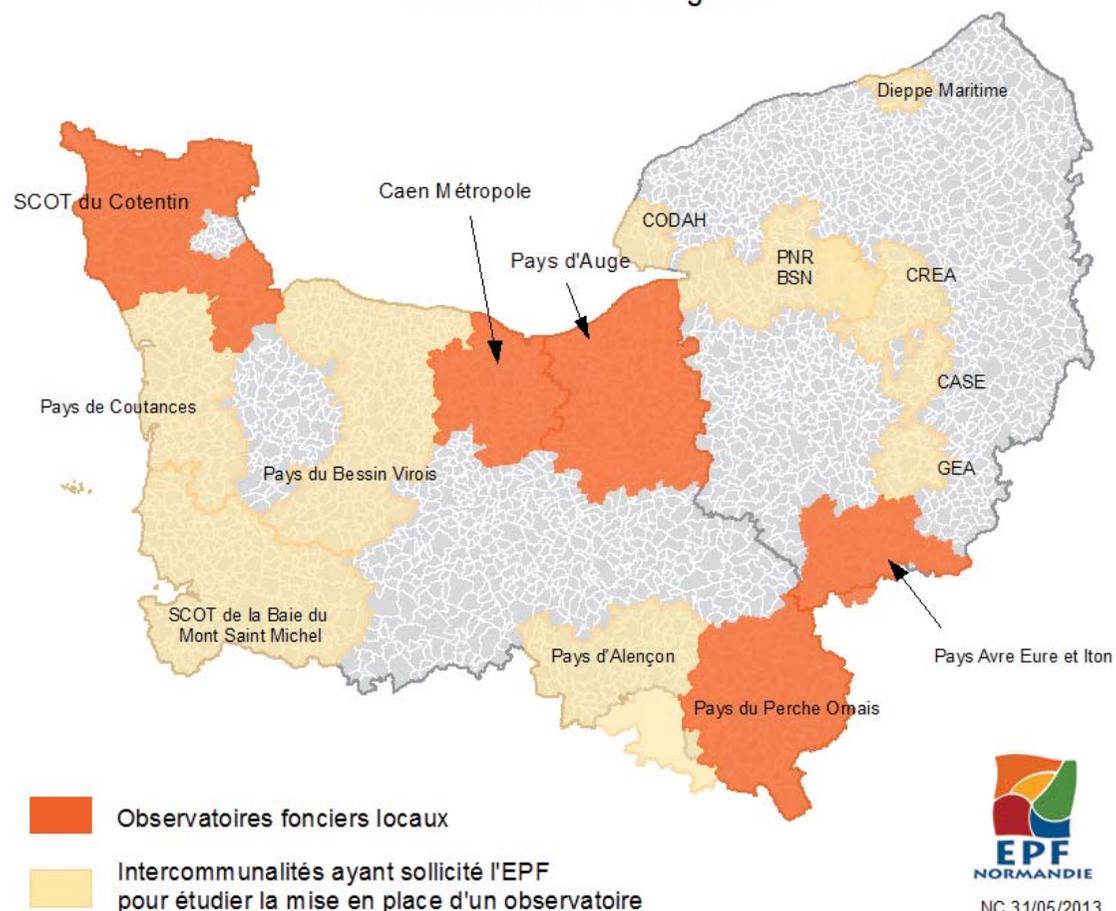
■ OBSERVATION LOCALE

En Basse-Normandie, le partenariat avec la Région a été renouvelé en début d'année pour apporter aux intercommunalités un accompagnement à la création d'observatoires locaux jusqu'au moins 2014. A cet effet, un marché de dimension régionale a été lancé et attribué au cours de l'année.

En Haute-Normandie, un effort important a été porté sur la numérisation des documents d'urbanisme. Des conventions de partenariat ont été signées avec le Communauté d'agglomération Seine-Eure, la Communauté d'agglomération Dieppe-Maritime et avec l'Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et de l'Estuaire de la Seine. Plus de 50 numérisations de documents d'urbanisme ont été ainsi commandées au cours de l'année auprès du prestataire désigné fin 2011.

Enfin, le partenariat avec la SAFER de Haute-Normandie, comprenant des démarches de partage d'informations, d'observation foncière et d'études a pu être formalisé par une convention signée début 2013, qui sera l'année des premières applications et des recherches d'expérimentations au bénéfice des territoires.

Observatoires fonciers locaux Partenariat EPF/Régions



NC 31/05/2013

L'EPF NORMANDIE EN ACTIONS

LA MAILLERAYE-SUR-SEINE

76



QUARTIER DE L'EGLISE

■ PARTENAIRE

Communauté de communes Caux vallée de Seine

■ PROJET ET INTERVENTION DE L'EPF

La Communauté de communes a sollicité l'EPF pour acquérir un ensemble de terrains (environ 10 000 m²) supportant une construction vétuste pour y réaliser un programme de logements.

La minoration foncière (4 400 €/logement) dont va bénéficier ce projet va permettre au bailleur Estuaire de la Seine de réaliser 14 logements, dont 8 logements locatifs sociaux individuels et 6 logements locatifs sociaux collectifs.

CLÉCY

14



AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEAU QUARTIER RÉSIDENTIEL

■ PARTENAIRE

Commune de Clécy

■ PROJET ET INTERVENTION DE L'EPF

En 2010, la commune de Clécy a fait appel à l'EPF pour mener une étude d'aménagement du nouveau quartier afin d'accueillir de nouveaux habitants, tout en conservant son attractivité touristique.

Sous maîtrise d'ouvrage de l'EPF, cette étude de programmation a été produite fin 2012 par le bureau d'études La Fabrique Urbaine.

S'inscrivant dans les objectifs d'une charte paysagère exigeante, le projet constitue une avancée urbaine sur le coteau, évitant ainsi la consommation de terres du fond de vallée qui ont une forte valeur agronomique.

Bénéficiant d'une position de belvédère, le site offre des vues sur le paysage et sur le cœur de bourg.

Le projet prévoit la construction de 55 maisons, 40 logements en petits collectifs, une voie de desserte en boucle, 2 chemins transversaux et la création d'un verger en cœur de quartier.

Le résultat de cette étude a conduit la commune de Clécy à solliciter l'EPF pour la maîtrise foncière de près de 6 ha, nécessaires à la réalisation de ce nouveau quartier.

DONVILLE-LES-BAINS

50



ZAC DE LA HERBERDIÈRE

■ PARTENAIRE

Commune de Donville-les-Bains

■ PROJET ET INTERVENTION DE L'EPF

Pour répondre aux enjeux en terme de logements, la commune a créé la ZAC de la Herbedière. Cette ZAC répond aux besoins identifiés par le Programme Local de l'Habitat (PLH) du Pays Granvillais afin d'assurer une mixité sociale et urbaine au sein de la commune ; ainsi qu'aux orientations du Plan Local de l'Urbanisme (PLU) qui retient ce site comme zone préférentielle d'ouverture à l'urbanisation.

Le périmètre de la ZAC de la Herbedière représente environ 16 hectares. Le projet d'aménagement retenu envisage la réalisation de 300 à 400 logements (dont 50% de logements en accession, 25% de logements locatifs privés et 25% de logements locatifs sociaux) avec une densité de 30 logements à l'hectare ainsi qu'un programme d'espaces commerciaux et de services d'une enveloppe minimale d'environ 1 000 m² de surface de plancher. Cette ZAC permettra à la commune de Donville-les-Bains de maîtriser les derniers espaces à urbaniser de son territoire et y privilégier l'installation de jeunes avec une offre locative relativement prépondérante et une offre de terrains à bâtir à prix maîtrisé.

Suite à une DIA en septembre 2012, la mairie a sollicité l'EPF en urgence pour l'aider à maîtriser le terrain en vente et ne pas compromettre la réalisation de la future ZAC. Le site préempté par l'EPF à l'extrémité Nord de la zone, à forte proximité du centre-ville, est un ancien site industriel. Il est donc prévu une réhabilitation de ce secteur (démolition-dépollution) et la construction de nouveaux logements.

L'habitat

- La contribution de l'action foncière en faveur de l'habitat c'est :
 - 26 % des acquisitions (12, 2 M€)
 - 18,8 % de la surface acquise (24 ha)
 - 30 % des cessions (11,4 M€)
 - 19,1 % de la surface cédée (24 ha)
- Les travaux de recyclage foncier ont permis de traiter et de livrer aux collectivités 6 ha pour de l'habitat.
- 595 logements ont bénéficié du Fonds de Minoration Foncière.



LE HAVRE

76



GRANDE HALLE CAILLARD

■ PARTENAIRES

Ville du Havre - Habitat 76 - CROUS

■ PROJET ET INTERVENTION DE L'EPF

Pour répondre aux besoins des entreprises et participer à l'attractivité de la ville, le Havre développe son offre de formation dans l'enseignement supérieur : sciences Po, Institut National des Sciences Appliquées, Sciences Pour l'Ingénieur, Institut Supérieur d'Études Logistiques... nécessitant, de ce fait, d'adapter l'offre de logements pour les étudiants. La réhabilitation de la grande halle Caillard, rue de l'aviateur Guérin, à proximité du campus, pouvait en partie répondre à ce besoin.

À la demande de la Ville, l'EPF est intervenu au titre du fonds friches, avec Habitat 76, pour démolir partiellement et réhabiliter l'enveloppe de cet ancien atelier de réparation navale fortement dégradé.

Commencés en 2009, les travaux se sont achevés à la rentrée 2012 permettant l'ouverture de la résidence universitaire Caillard. Environ 140 logements étudiants ont ainsi pu être créés, ainsi qu'une vingtaine d'appartements locatifs.

LE NEUBOURG

27



RUE BIOCHE

■ PARTENAIRE

Commune du Neubourg

■ PROJET ET INTERVENTION DE L'EPF

En 2007, la commune a sollicité l'EPF pour procéder à l'acquisition d'un ensemble immobilier situé en centre ville, composé d'une très grande maison d'habitation, de deux maisons mitoyennes plus modestes et d'un jardin de 4 000 m².

En 2012, l'ensemble immobilier porté par l'EPF a été revendu à la SECOMILE et la commune. Grâce à la minoration foncière, la SECOMILE réalise actuellement une opération de 21 logements sociaux répartis entre le bâtiment ancien et un immeuble en cours de construction.

Sur l'autre partie du site, la commune a aménagé des places de stationnement et un espace de jeux pour les enfants.

CHERBOURG-OCTEVILLE

50



ZAC MONTURBET-GRIMESNIL

■ PARTENAIRE

Communauté urbaine de Cherbourg

■ PROJET ET INTERVENTION DE L'EPF

Dans le cadre du Programme d'Action Foncière de la Communauté urbaine de Cherbourg, l'EPF est missionné pour réaliser l'acquisition d'un ensemble de parcelles d'une superficie totale d'environ 28 hectares.

Cet ensemble foncier, situé au Sud Ouest de Cherbourg est dédié à un projet d'aménagement en ZAC comprenant 850 logements pour la mise en œuvre du PLH.

La Déclaration d'Utilité Publique prise en 2009 a permis l'acquisition de 44 parcelles représentant plus de la moitié de la surface totale à acquérir.

L'ensemble du secteur étant à présent maîtrisé, une surface de 4ha 60ca va être cédée en juin 2013 par l'EPF à Normandie Aménagement, titulaire de la concession de ZAC.

Cette cession bénéficiera du dispositif de Fonds de Minoration Foncière.

LA BOUILLE

76



RUE DU COQ

■ PARTENAIRE

Commune de La Bouille

■ PROJET ET INTERVENTION DE L'EPF

À la demande de la commune, l'EPF est intervenu pour acquérir un immeuble édifié en 1900, à usage d'habitation, dans un état médiocre.

Cette intervention permettra de compléter l'ensemble immobilier voisin, appartenant à la SA HLM d'Elbeuf, qui comporte 11 logements.

Les esquisses d'un projet d'aménagement prévoient deux options : la création de deux maisons de ville mitoyennes en triplex ou la transformation en un ensemble collectif de quatre logements en duplex.

L'EPF NORMANDIE EN ACTIONS

L'activité économique

- La contribution de l'action foncière en faveur de l'activité économique c'est :
 - 19 % des acquisitions (8,9 M€)
 - 53,2 % de la surface acquise (69 ha)
 - 32 % des cessions (12,1 M€)
 - 33 % de la surface cédée (42 ha)
- 3 opérations de portage immobilier en faveur du développement économique pour un montant de 4,7 M€.
- Les travaux de recyclage foncier ont permis de traiter et de livrer à la Communauté d'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe (CREA) 3,4 ha.
Après dépollution des planchers, en co-maîtrise d'ouvrage avec la CREA, le pôle TIC installé dans le bâtiment remarquable de "La Foudre" sur le site de l'ancienne caserne Tallandier à Petit-Quevilly (76) a pu être finalisé.



VILLEDIEU-LES-POÊLES

50



PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES DU CAQUEVEL

■ PARTENAIRE

Communauté de Communes du canton de Villedieu-les-Poêles

■ PROJET ET INTERVENTION DE L'EPF

En 2010 la Communauté de Communes du canton de Villedieu-les-Poêles a sollicité l'EPF pour le portage d'un immeuble destiné à accueillir une pépinière d'entreprises, dans le parc d'activité du Caquevel, à proximité de l'A 84.

La maîtrise d'ouvrage, assurée par Normandie Aménagement, porte sur cinq lots.

La Communauté de Communes a souhaité réaliser cette opération en deux phases.

Une première tranche de deux ateliers a été inaugurée en octobre 2012.

La seconde tranche, composée des trois lots complémentaires, sera réalisée courant 2013.

Cette opération, réalisée avec le soutien du Conseil Général de la Manche, accompagne la création et le développement de nouvelles entreprises sur ce territoire.

LE FIDELAIRE

27



BOULANGERIE

■ PARTENAIRE

Commune du Fidelaire

■ PROJET ET INTERVENTION DE L'EPF

Pour maintenir l'activité de boulangerie dans ce village d'environ 1 000 habitants, l'EPF a procédé, à la demande de la commune, à l'acquisition de cet ensemble immobilier.

SAINT-OUEN-SUR-ITON / L'AIGLE

61



ZONE D'ACTIVITÉS DE LA FRÉMONDIÈRE

■ PARTENAIRE

Communauté de Communes du Pays de l'Aigle

■ PROJET ET INTERVENTION DE L'EPF

Après avoir mené des études de requalification de ses zones d'activités existantes, la Communauté de Communes du Pays de l'Aigle, s'est engagée dans une extension de l'urbanisation sur le secteur de la Frémondrière.

Le développement de cette zone d'activité à vocation mixte artisanale, industrielle et commerciale s'étend sur un périmètre global d'environ 28 ha.

La collectivité a sollicité l'EPF pour constituer la réserve foncière nécessaire à sa réalisation. En 2012, l'EPF a procédé à l'acquisition de près de 25 ha, répartis sur les communes de l'Aigle et de Saint-Ouen-sur-Iton.

ROUEN

76



PÔLE DELTA

■ PARTENAIRES

Ville de Rouen - Rouen seine aménagement

■ PROJET ET INTERVENTION DE L'EPF

Pour redynamiser le quartier de la Grand'Mare, situé en zone franche urbaine, la ville a souhaité y installer un hôtel d'entreprises.

Acquis en VEFA (Vente en l'état futur d'achèvement) et loué depuis novembre 2012, l'immeuble est porté par l'EPF pour cinq ans et a été mis à disposition de Rouen seine aménagement qui en assure la commercialisation et la gestion.

7 lots (ateliers et bureaux) sont ainsi offerts à la location au profit de petites entreprises ou artisans.

SAINT-JAMES

50



SITE PELÉ

■ PARTENAIRE

Commune de Saint-James

■ PROJET ET INTERVENTION DE L'EPF

Située à proximité du centre bourg, cette ancienne marbrerie funéraire et négoce de granit brut désaffectée s'étendait sur un terrain d'environ 20 000 m².

La commune, propriétaire du site, a souhaité réutiliser ce potentiel foncier pour y installer de nouvelles entreprises. Elle a sollicité l'EPF Normandie pour assurer la maîtrise d'ouvrage de l'opération de déconstruction des 8 bâtiments qui composaient le site.

L'intervention de l'EPF a permis à la commune de commencer la commercialisation de lots dédiés à l'accueil de nouvelles entreprises.

ALIZAY

27



PAPETERIE M'REAL

■ PARTENAIRE

Conseil Général de l'Eure

■ PROJET ET INTERVENTION DE L'EPF

Suite à l'annonce de la fermeture de l'usine M'REAL, le Département de l'Eure s'est engagé avec l'EPF dans une démarche qui a permis la reprise partielle du site par un industriel.

En décembre 2012, le Conseil Général a décidé de racheter la totalité du site (100 hectares) au finlandais M-REAL en vue d'une cession partielle au repreneur thaïlandais AA, le solde (50 hectares) demeurant en portage EPF pour le compte du Département de l'Eure.

Les transactions ont été formalisées début 2013. Parallèlement l'EPF a lancé une étude de reconversion du site en avril, dont les résultats sont attendus pour la fin de l'année 2013.

Fin mai 2013, la papeterie a repris son activité avec un effectif de 150 emplois.

L'EPF NORMANDIE EN ACTIONS

Les équipements publics

- La contribution de l'action foncière en faveur des équipements publics c'est :
 - 7 % des acquisitions (3,3 M€)
 - 13,4 % de la surface acquise (17 ha)
 - 15 % des cessions (5,6 M€)
 - 16,7 % de la surface cédée (21 ha)
- Les travaux de recyclage foncier ont permis de traiter et de livrer aux collectivités 3,4 ha pour qu'elles réalisent des équipements publics.



BERNAY

27



HAMEAU DU MASCRIER

■ PARTENAIRE

Ville de Bernay

■ PROJET ET INTERVENTION DE L'EPF

La ville a demandé à l'EPF de se porter acquéreur en 2012 d'une parcelle d'environ 3 hectares initialement dédiée à une opération immobilière mais qui n'a pu être réalisée par son propriétaire.

Avec ce vaste terrain à l'abandon en périphérie du centre-ville et proche de l'hôpital, elle souhaite constituer une réserve foncière qui lui permettra ultérieurement de réaliser un complexe culturel polyvalent.

LION-SUR-MER

14



PLACE DU 18 JUIN 1940

■ PARTENAIRE

Commune de Lion-sur-mer

■ PROJET ET INTERVENTION DE L'EPF

A la demande de la commune, l'EPF a procédé à l'acquisition d'un ensemble immobilier à usage d'habitation place de l'appel du 18 juin 1940, pour réaliser une salle polyvalente, la salle du Trianon, ainsi qu'une salle du marché et des espaces de stationnement.

Le site a été cédé à la collectivité en 2012.

Cette opération a permis le réaménagement de l'accès à la plage souhaité par la population.

ETREPAGNY

27



COUVENT DES DOMINICAINES

■ PARTENAIRE

Communauté de Communes du Canton d'Etrépagny

■ PROJET ET INTERVENTION DE L'EPF

En 2010, l'EPF a été missionné par la Communauté de Communes du Canton d'Etrépagny pour acquérir l'ancien couvent des Dominicaines situé dans le centre-ville d'Etrépagny.

Parallèlement, l'EPF a assuré la maîtrise d'ouvrage d'une étude de réutilisation du couvent construit au 19ème siècle et d'une contenance d'environ 17 hectares.

Les résultats de l'étude confiée au cabinet APS environnement fin 2011, ont permis d'affiner le projet de la Communauté de Communes afin que le site puisse accueillir les bureaux de la Communauté de Communes, ainsi qu'une maison de santé, une médiathèque, un pôle enfance et une zone multi-accueil.

ROUEN

76



PARKING SILO PLACE DES EMMURÉES

■ PARTENAIRE

Ville de Rouen

■ PROJET ET INTERVENTION DE L'EPF

La place des Emmurées et la rue Saint-Sever font l'objet d'un projet de requalification visant à mettre en valeur la rive gauche de Rouen. La Ville de Rouen a sollicité l'EPF pour assurer la maîtrise d'ouvrage de la démolition du parking silo construit en 1978 et désaffecté en juin 2012.

La démolition, commencée en août 2012 et achevée début 2013, doit permettre la réalisation d'une halle couverte dédiée au marché et aux animations ; son aménagement devrait s'achever en 2014.

PONT-AUDEMER

27



MÉDIATHÈQUE

■ PARTENAIRE

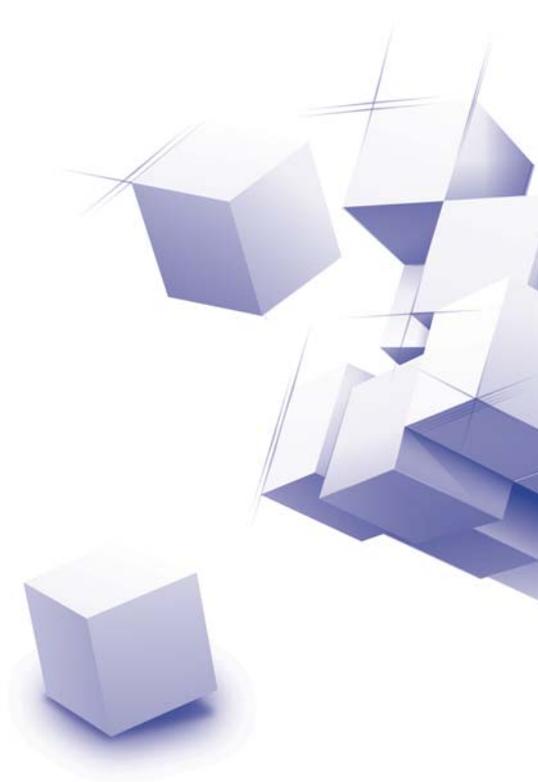
Ville de Pont-Audemer

■ PROJET ET INTERVENTION DE L'EPF

A la demande de la Ville, l'EPF a acquis en 2008 un garage rue de la Seule afin de réaliser une médiathèque.

L'EPF a assuré, au titre du fonds friches, la maîtrise d'ouvrage des travaux de déconstruction de l'ancien garage qui se sont achevés à la fin de l'année 2012, parallèlement au rachat du site par la ville.

Les travaux de construction de ce bâtiment basse consommation ont commencé en début d'année 2013. La nouvelle médiathèque offrira aux Pont-Audemériens lieux de lecture spacieux, un espace numérique, des patios, un hall d'exposition, une salle de spectacles, un jardin de lecture sur les toits et accueillera l'office du tourisme.



L'EPF NORMANDIE EN ACTIONS

L'environnement

- La contribution de l'action foncière en faveur de l'environnement c'est :
 - 1 % des acquisitions (0,6 M€)
 - 2,4 % de la surface acquise (3 ha)
 - 2 % des cessions (0,6 M€)
 - 17,8 % de la surface cédée (23 ha)
-
- Les travaux de recyclage foncier ont permis, après démolition, dépollution et préverdissement de l'ancienne usine d'incinération du Val d'Eauplet à Rouen (76) de livrer à la Communauté d'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe (CREA) 1,3 ha destinés à la création d'un espace paysager en entrée de ville.



OUISTREHAM

14



POINTE DU SIEGE

■ PARTENAIRE

Commune de Ouistreham

■ PROJET ET INTERVENTION DE L'EPF

Flèche sableuse d'1,5 kilomètre de long, la Pointe du Siège fait partie intégrante de l'estuaire de l'Orne et combine activités portuaires, habitat et espaces naturels.

L'extrémité Est de la Pointe du Siège faisant partie des Espaces Naturels Sensible est gérée par le Syndicat Mixte Calvados Littoral Espaces Naturels, la zone portuaire est gérée par le syndicat mixte Ports Normands Associés.

La commune de Ouistreham est également titulaire du droit de préemption et est propriétaire d'un grand nombre de parcelles pour lesquelles elle a demandé l'intervention de l'EPF.

En 2012 deux parcelles, d'une superficie totale de 5a 78ca ont été acquises pour le compte de la commune, poursuivant ainsi les acquisitions débutées en 1999.

L'EPF intervient à l'occasion de mises en vente des biens par leurs propriétaires ou par exercice du droit de préemption.

CŒUR DE CAUX

76



COEUR DE CAUX AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES

■ PARTENAIRE

Communauté de Communes Cœur de Caux

■ PROJET ET INTERVENTION DE L'EPF

Le Président de la Communauté de Communes Cœur de Caux s'était engagé, à l'occasion du remembrement à acquérir 1% de la surface remembrée, afin de favoriser la lutte contre les inondations en réalisant des ouvrages ou aménagements hydrauliques.

A sa demande, l'EPF a acquis auprès de la SAFER de Haute-Normandie en 2002 un ensemble immobilier d'une superficie totale de 25ha 22ca 83a.

En 2006, à la suite du remembrement, la superficie totale portée par l'EPF était de 23ha 03a 73ca.

L'EPF a cédé à la Communauté de Communes 1ha 45a 32ca en 2008 et les 21ha 58a 41 ca restants en mai 2012.

TOURLAVILLE

50



ZONE D'ACTIVITE LE COLLIGNON

■ PARTENAIRE

Syndicat mixte du Cotentin

■ PROJET ET INTERVENTION DE L'EPF

Le syndicat mixte du Cotentin gère la zone d'activité de Collignon.

Située en bord de mer, cette zone d'une superficie totale de 53 hectares se compose de 30 hectares à gagner sur la mer, 18 hectares de terres agricoles et 5 hectares de terrains rudéralisés à urbaniser.

Le syndicat mixte du Cotentin a créé cette zone d'activité pour y accueillir des projets liés aux énergies marines renouvelables, avec implantation d'éoliennes offshore.

Le syndicat a fait appel à l'EPF pour la maîtrise foncière des 18 hectares de terres agricoles sur le territoire de Tourlaville, dont les acquisitions ont débutés en 2012.

La maîtrise de la totalité du périmètre est envisageable courant 1er semestre 2013.

Enfin, cette opération s'est réalisée en partenariat avec la SAFER de Basse-Normandie.

RONCHEROLLES- SUR-LE-VIVIER

76



ANCIENNE FERME DEBRUYNE

■ PARTENAIRE

Commune de Roncherolles-sur-le-Vivier

■ PROJET ET INTERVENTION DE L'EPF

A la demande de la commune, l'EPF a assuré le portage foncier du site puis, au titre du fonds friches, la démolition de bâtiments et la réhabilitation d'une grange, inaugurée en 2012, en vue d'accueillir, en rez-de-chaussée, deux salles de classe, une salle de réunion, une halle de marché couverte et à l'étage, trois logements sociaux.

Les économies réalisées sur le poste démolition ont permis d'étendre l'intervention de l'EPF à la réalisation d'un préverdissement aux abords de la grange. Cette intervention s'inscrit dans une démarche environnementale globale, certains aménagements ayant contribué, par exemple, à la sauvegarde d'une colonie d'hirondelles et à la restauration d'une mare.

LOUVIERS

27



AUDRESSET

■ PARTENAIRE

Communauté d'Agglomération Seine-Eure

■ PROJET ET INTERVENTION DE L'EPF

Cette ancienne usine textile construite au 19ème siècle a fermé ses portes en 2002.

Initialement moulin à blé, elle se situe en périphérie immédiate du centre-ville sur les berges de l'Eure

Fortement dégradé par un incendie en 2004, le site rendu à l'état de friche industrielle, bénéficie d'une position géographique intéressante pour la Communauté d'Agglomération Seine-Eure qui souhaite y développer une zone dédiée aux loisirs et à la famille.

Le projet de la collectivité comprend des espaces de pratique du kayak et de la pétanque, des locaux destinés à accueillir des associations, un club house et des espaces familles.

Il prévoit également la réalisation d'un parc de stationnement.

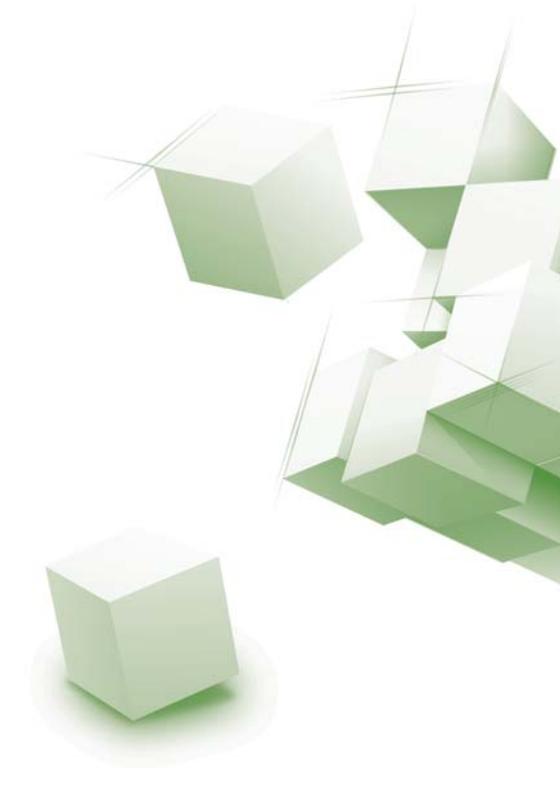
Sollicité par la collectivité, l'EPF a assuré la maîtrise d'œuvre d'une étude de reconversion du site.

Un plan de gestion des sols pollués a également été réalisé en 2012/2013.

Ultérieurement il procèdera au titre du fonds friches au confortement et à la réhabilitation des façades des bâtiments ayant un intérêt architectural et patrimonial ainsi qu'à la démolition des bâtiments les plus dégradés.

La reconversion de cette friche permettra l'installation des activités de loisirs sur ce site d'environ 5 hectares, dont la moitié partiellement boisée.

Tout en conservant le souvenir de son passé industriel le site sera mis en valeur en créant un vaste espace dédié à la promenade et la découverte des espaces naturels environnants.



L'EPF NORMANDIE EN ACTIONS

Les projets mixtes

- La contribution de l'action foncière en faveur des projets mixtes c'est :
 - 47 % des acquisitions (21,7 M€)
 - 12,2 % de la surface acquise (16 ha)
 - 21 % des cessions (8,1 M€)
 - 13,2 % de la surface cédée (17 ha)
- Les travaux de recyclage foncier ont permis de traiter et de livrer aux collectivités près de 26 ha pour des projets mixtes.



EVREUX

27



HÔPITAL SAINT-LOUIS

■ PARTENAIRE

Ville d'Evreux

■ PROJET ET INTERVENTION DE L'EPF

Le centre hospitalier d'Evreux, construit après guerre, a été transféré dans le quartier de Cambolle, en périphérie de ville.

L'ancien hôpital Saint Louis, représentant une opportunité foncière d'environ 4 hectares en centre ville, la collectivité a sollicité l'intervention de l'EPF.

Une étude de reconversion du site, sous maîtrise d'ouvrage de l'EPF, a été confiée au bureau d'études Cap Terre.

Sur le site de l'ancien hôpital devraient s'installer des logements, une zone commerciale, des services municipaux et des espaces verts.

Parallèlement, l'EPF a été sollicité pour assurer la maîtrise foncière nécessaire à la réalisation de ce nouveau quartier.

Prévues dans le Programme d'Action Foncière d'Evreux, les acquisitions foncières ont débuté en 2012 par le site de l'ancien hôpital Saint Louis, pièce maîtresse de l'opération de renouvellement urbain.

CAEN

14



51 RUE DE LA GARE

■ PARTENAIRE

Ville de Caen

■ PROJET ET INTERVENTION DE L'EPF

Cette opération s'inscrit dans le vaste programme d'aménagement du quartier des Rives de l'Orne, qui comprend environ 240 logements, un centre commercial, des bureaux, un complexe cinéma, un hôtel, des restaurants, une résidence seniors et des places de stationnement.

Dans le cadre du Programme d'Action Foncière de Caen l'EPF a acheté une propriété appartenant à la SNCF d'une surface de 520 m² au 51 rue de la Gare.

Cette acquisition, réalisée en 2012, aux abords immédiats du programme immobilier des Rives de l'Orne s'insère dans la perspective, à terme, de poursuivre le projet de renouvellement urbain sur ce secteur.

SAINT-HILAIRE-PETITVILLE

50



INTERFACE VILLE- PORT DE CARENTAN - POINT P

■ PARTENAIRE

Communauté de Communes de Carentan en Cotentin

■ PROJET ET INTERVENTION DE L'EPF

La collectivité souhaite relocaliser et conforter les activités nautiques sur Saint-Hilaire tout en préservant les traces du passé industriel. A proximité du centre-ville et près du port, sur le secteur du site "Point P", subsistent deux bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural : le bureau et la maison du gardien d'une ancienne briqueterie dont l'activité a cessé en 1976 et la maison de l'ancien éclusier.

Ce secteur représentant un fort enjeu pour le développement local, la Communauté de Communes a sollicité l'EPF en 2009, pour la réalisation d'une étude de reconversion du site. Les conclusions du diagnostic, rendues en 2012, orientent vers la création d'un port à sec avec offre de services, l'implantation d'un village nautique (ateliers et locaux d'activités nautiques) et d'une aire technique de carénage ainsi que la réalisation d'un programme de logements avec jardins familiaux.

Parallèlement à la demande de la collectivité, l'EPF a procédé, en 2012, à l'acquisition de dix parcelles, représentant une surface totale de 2,3 hectares.

BAGNOLES DE L'ORNE

61



SECTEUR DE L'ANCIENNE GARE

■ PARTENAIRE

Commune de Bagnoles de l'Orne

■ PROJET ET INTERVENTION DE L'EPF

La Ville de Bagnoles de l'Orne s'est engagée avec l'EPF dans la maîtrise foncière de l'ancienne gare.

Au Nord de la ville, classée pour partie en Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain, ce site s'étend sur 22 000 m².

La Ville a souhaité que l'EPF l'accompagne pour définir une programmation urbaine et un schéma d'aménagement sur ce site en renouvellement urbain.

Sous maîtrise d'ouvrage de l'EPF, l'étude d'urbanisme pré-opérationnel d'aménagement du secteur de la gare a été réalisée par le bureau d'études La Fabrique Urbaine.

Le projet, qui concourt à l'attractivité touristique de la ville, prévoit l'implantation d'environ 80 logements, d'une résidence de tourisme d'environ 20 cellules et permet de programmer le déplacement de l'office du tourisme sur la place de la gare, retravaillée en un lieu d'animation principal de la ville.

Il pourrait également accueillir la Maison de la Pomme et de la Poire, située actuellement à Barenton.

BRIONNE

27



18 RUE DU GENERAL DE GAULLE

■ PARTENAIRE

Commune de Brionne

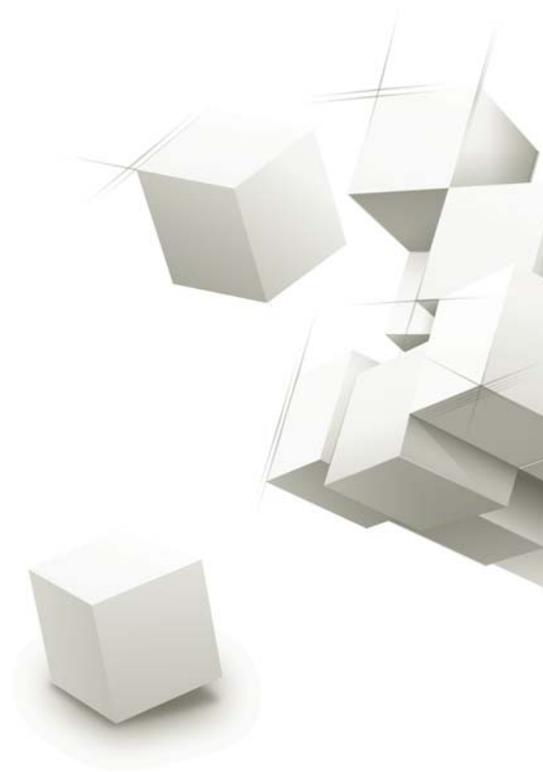
■ PROJET ET INTERVENTION DE L'EPF

En 2012, la Commune a sollicité l'EPF pour compléter l'intervention foncière par un accompagnement plus large sur la définition du programme et la recherche d'opérateur pour un projet de logements "séniors".

Le Fonds Partenarial de Restructuration pour l'Habitat mobilisé, une étude de faisabilité technique et financière a été réalisée.

Le projet retenu consistera, après démolition des bâtiments, à faire réaliser un nouvel ensemble immobilier qui comprendra 14 logements accessibles aux personnes à mobilité réduite.

L'appel à projet en cours de finalisation doit permettre de sélectionner l'opérateur social courant 2013.



Vie de l'établissement

L'année 2012 amorce la première année d'application de notre nouveau Programme Pluriannuel d'Intervention 2012-2016. Dans ce cadre l'EPF s'est engagé à adapter ses moyens afin de permettre la mise en œuvre des plans d'actions définis dans le cadre des orientations retenues pour le PPI :

■ Améliorer le système d'information : "faciliter la prise de décision et le pilotage stratégique"

Un audit de nos processus métiers a débuté en 2012, c'est une étape préalable à la démarche d'adaptation de notre système d'information.

Cet audit a pour objectifs :

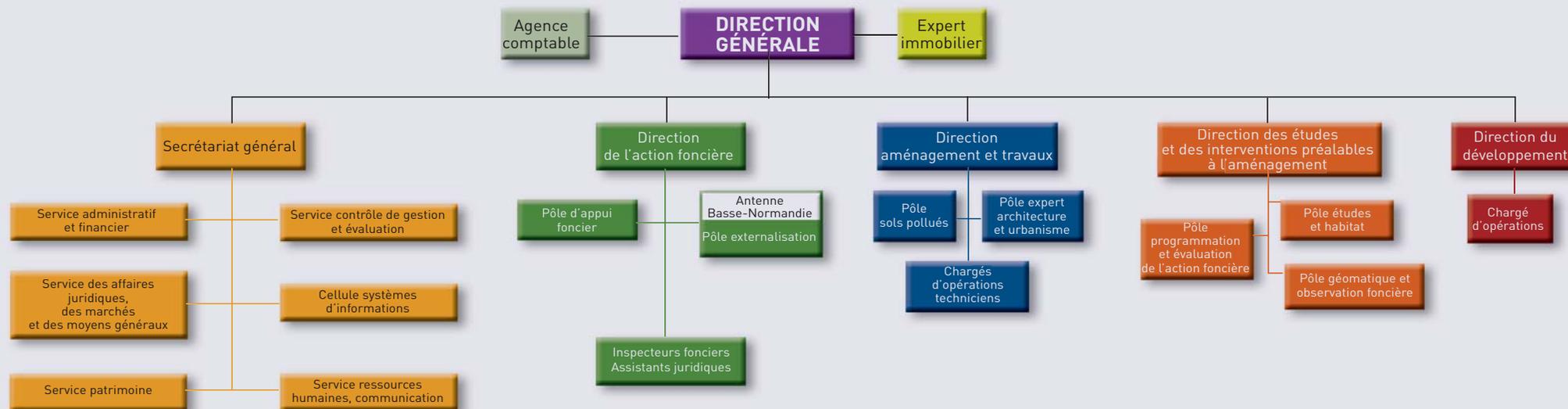
- la création d'une cartographie des processus existants,
- l'analyse des dysfonctionnements et des besoins induits du nouveau Plan Pluriannuel d'Interventions 2012-2016,
- la préconisation, sous la forme d'une cartographie des processus cibles et de scénarii, d'évolution des briques du système d'informations.

■ Accroître les compétences par la formation

L'Établissement a mis en place un plan de formation triennale 2012-2014 visant à développer dans la durée les compétences et les connaissances collectives sur les thématiques au cœur de l'activité de l'EPF connaissant des évolutions conséquentes dans le champ réglementaire ou technique.

En 2012 chaque salarié a bénéficié, en moyenne, de plus de 14 heures de formation.

En 2012, 62 professionnels formaient l'équipe de l'EPF Normandie :



■ **Développer la communication : “être mieux connu et reconnu”.**

- lancement de notre nouveau site Internet, régulièrement mis à jour et alimenté d'articles traitant l'actualité de l'EPF,
- organisation de plusieurs réunions territoriales d'information destinées particulièrement aux collectivités de Basse-Normandie, l'objectif étant de communiquer sur les missions, les projets de l'EPF et les outils à disposition des collectivités de toutes tailles (rurales et grandes agglomérations).



■ **Être plus présents**

Le développement des missions de communication du responsable d'agence en Basse-Normandie sur l'ensemble des dispositifs développés par l'EPF, a permis le renforcement de notre présence auprès des collectivités bas-normandes.

Le Conseil d'administration

COMPOSITION DU CONSEIL

■ **9 CONSEILLERS RÉGIONAUX**

- de Basse-Normandie (4)
- de Haute-Normandie (5)

■ **15 CONSEILLERS RÉGIONAUX**

- du Calvados (3)
- de l'Eure (3)
- de la Manche (2)
- de l'Orne (1)
- de Seine-Maritime (5)

■ **9 REPRÉSENTANTS DES GRANDES AGGLOMÉRATIONS**

- Alençon (1)
- Caen (2)
- Cherbourg (1)
- Evreux (1)
- Le Havre (2)
- Rouen (2)

■ **10 REPRÉSENTANTS DES CHAMBRES PROFESSIONNELLES**

- Chambres Régionales de Commerce et d'Industrie**
- de Basse-Normandie (2)
 - de Haute-Normandie (3)

- Chambres d'Agriculture**
- de Normandie (3)

- Chambres Régionales de Métiers**
- de Basse-Normandie (1)
 - de Haute-Normandie (1)

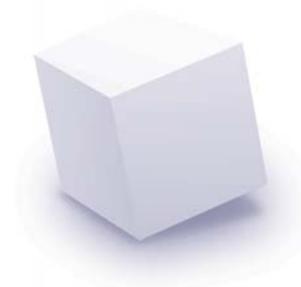
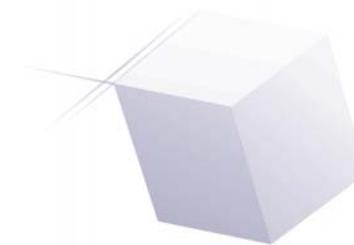
CALENDRIER

1 Bureau du Conseil d'Administration :

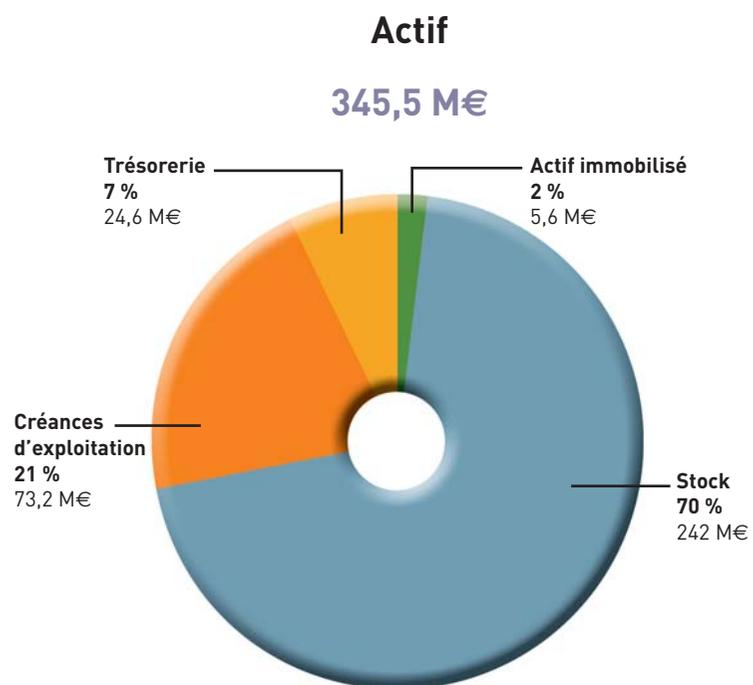
- 09 juillet 2012

3 Conseils d'Administration :

- 10 avril 2012
- 18 octobre 2012
- 20 décembre 2012



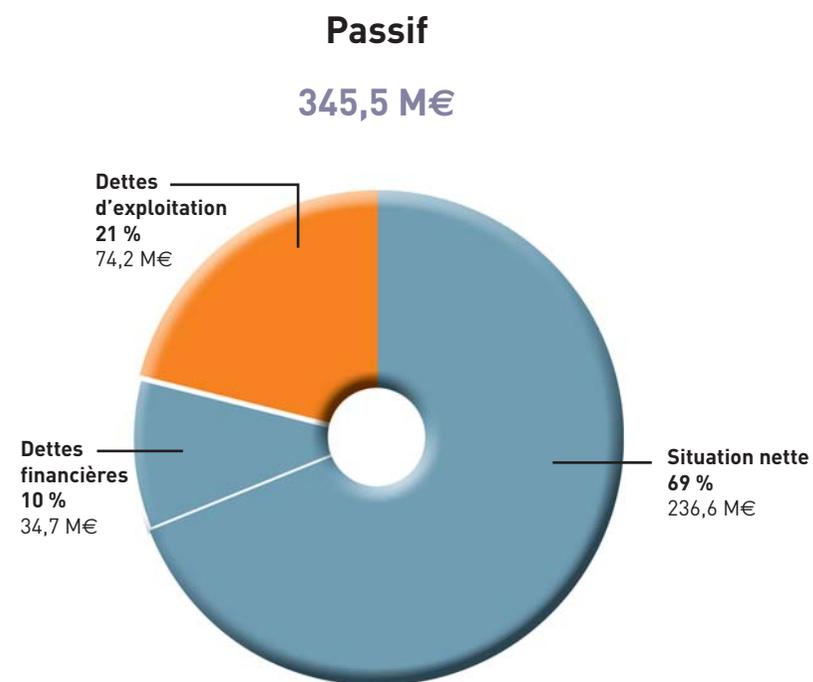
Finances et ressources



■ ACTIF

En valeur, le stock atteint 242 M€ fin 2012, représentant 70 % de l'actif (71 % en 2011 – 64 % en 2010).

La trésorerie atteint 24,6 M€ fin 2012 en raison du report de certaines acquisitions en 2013.



■ PASSIF

Pour financer l'activité, la Taxe Spéciale d'Équipement a été augmentée, passant de 10 M€ en 2011 à 13 M€ en 2012.

Par ailleurs, l'établissement a eu recours à un nouveau financement externe d'un montant de 18 M€.



ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

Siège

Carré Pasteur
5, rue Montaigne
BP 1301
76178 Rouen Cedex 1
Tél. 02 35 63 77 00
Fax 02 35 72 31 84

Antenne de Basse-Normandie

Immeuble Paseo
Parc Athéna
12, rue Ferdinand Buisson
14280 Saint-Contest
Tél. 02 50 08 90 03 - 02 50 08 90 04
Fax 02 31 47 61 68

www.epf-normandie.fr

